



Légende: PAG

Zones urbaines ou destinées à être urbanisées

HAB-1	Zone d'habitation 1	ECO-c1	Zone d'activités économiques communale type 1
HAB-2	Zone d'habitation 2	ECO-r	Zone d'activités économiques régionale
MIX-u	Zone mixte urbaine	COM	Zone commerciale
MIX-g	Zone mixte urbaine - Quartier Gare	S	Sens horaire
MIX-v	Zone mixte villageoise	SPEC	Zone spéciale pour pensions et refuges pour animaux
MIX-r	Zone mixte rurale	GARE	Zone de gares et arrêts ferroviaires et routières
BEP	Zone de bâtiments et équipements publics		Zone de circulation et de stationnement
REC	Zone de sports et de loisirs	PAP NQ / ZAD	Référence du Schéma directeur
JAR	Zone de jardins familiaux	COS	Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"

Zones destinées à rester libres

AGR	Zone agricole	PARC	Zone de parc public
FOR	Zone forestière (13)	VERD	Zone de verdure

Zones superposées

19	Zone délimitant les plans d'aménagement particulier approuvés	17	secteur protégé d'intérêt communal de type "environnement construit" (7)
19	Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" - PAP NQ	18	Bâtiment protégé (7)
19	Zone d'aménagement différencié - ZAD	19	Gabarit protégé (7)
19	Zone d'urbanisation prioritaire type I	20	Facès protégés (7)
19	Zone de servitude "urbanisation"	21	Alignement obligatoire (7)
19	Servitude "urbanisation - intégration paysagère"	22	Mur protégé (7)
19	Servitude "urbanisation - habitat"	23	Élément protégé - "patrimoine" (7)
19	Servitude "urbanisation - usages vici"	24	Zone de bruit > 70dB (8)
19	Servitude "urbanisation - cours d'eau"	25	Zone d'extraction (8)
19	Servitude "urbanisation - stationnement à ciel ouvert écologique"	26	Couloir et espace réservé pour projets routiers
19	Servitude "urbanisation - stationnement à ciel ouvert"	27	Couloir et espace réservé pour projets de mobilité douce
19	Servitude "urbanisation - habitat"	28	Couloir et espace réservé pour projets de canalisation pour eaux usées
19	Servitude "urbanisation - réseau technique"	29	Couloir et espace réservé pour projets de rétention et d'évacuation des eaux pluviales
19	Servitude "urbanisation - zone de protection"		

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

1	à l'aménagement du territoire	10	à la protection des sites et monuments nationaux
2	Décharge pour déchets inertes (1)	11	Inventaires supplémentaires, classés monuments nationaux (8)
3	à la protection de la nature et des ressources naturelles	12	Inventaires et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (9)
4	Zone protégée d'intérêt national - réglementation (2)	13	à la gestion de l'eau
5	Zone protégée d'intérêt national - non réglementée (3)	14	Zone inondable - HQ10 (10)
6	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Nature 2000 - "Zones humides" (4)	15	Zone inondable - HQ100 (10)
7	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Nature 2000 - "Zones de protection spéciale" (5)	16	Zone inondable - HQ extrême (10)
8	Biotope protégé (4)	17	Zone de protection d'eau potable (11)
9	Habitats d'espèces protégées (4)		
10	Lieux de vie d'espèces protégées (4)		
11	Mesures CEF - espèces protégées (4)		
12	CEF - espèces protégées (4)		

Zones ou espaces repris à titre indicatif

18	Terrains avec des vestiges archéologiques inscrits à l'inventaire supplémentaire, classés monument national ou en cours de classement (6)
19	Terrains avec des vestiges archéologiques connus (6)
20	Espace à risques - "contamination" (14)

Autres symboles:

- Conduites électriques aériennes (15)
- Réseau du SEBES (12)
- Lignes ferroviaires (13)
- Collecteur existant
- Autoroute (A) (15)
- Cimetière
- Routes nationales (RN) (15)
- Pistes cyclables nationales / intercommunalité
- Chemins repris (CR) (15)
- Cours d'eau / Eaux stagnantes (15)
- Espace rue et stationnement
- Courbes de niveau, aquilassantes 5 m (15)

Fond de plan: Administration du Cadastre et de la Topographie
Plan cadastral numéroté (PCN) - Exercice 2013
Mise à jour août 2015, AC Mersch et C-13

Commune de Mersch

Plan d'aménagement général

N°	PAP NQ approuvé	Approbation définitive du Ministre de l'Intérieur	Référence
70	In den Gehren / Auf dem Pettrgiewes à Mersch	23.12.2019	1807149C
69	Rue Blöchen à Rollingen	23.12.2019	1820454C
68	Auf dem Pettrgiewes à Mersch	07.10.2019	1827949C
67	Auf dem Buchenbach à Mersdorf	26.09.2019	1824249C
66	Hinter Gommesch à Mersch	04.04.2019 / 02.09.2019	1844349C, 18443PA149C
65	Auf dem Eibruucker Weg à Pettrgiewes	12.02.2019	1842349C
64	Merschberg - phase 2 à Mersch	05.03.2019	1842049C
63	Im Reutschberg à Beringen	27.02.2019	1839149C
62	Rue Wenzel - phase 3 à Beringen	14.02.2019	1839249C
61	Visch Gewan - phase 2 à Reckange	10.12.2018	1837749C
60	PAP COLLETTA à Mersch	12.11.2018	1836349C
59	Rue des Champs / Esserwees à Mersch	10.01.2018	1819449C
58	Rue Belle Vue à Rollingen	20.09.2017	1786649C
57	Om Holzgrösch - phase 1 à Mersch	04.09.2017	1786749C
56	Rue Belle Vue à Rollingen	12.11.2016	17853PA149C
55	Rue Kiebel - phase II à Reckange	26.06.2016	1771349C
54	Rue de Luxembourg II à Rollingen	13.07.2017	1768149C
53	Rue du Château à Schoenfels	14.07.2016	1757949C
52	Rue du Château à Schoenfels	14.07.2016	1757949C
51	Im Reutschberg à Beringen	03.03.2016	1752649C
50	Zone d'activités Fisch à Beringen	15.02.2016	1741449C

N°	PAP NQ approuvé	Approbation définitive du Ministre de l'Intérieur	Référence
8bis	Mersch - Rue de la Gare	16.12.2020	45C0212020
8	Mersch - Rue de la Gare	15.12.2020	45C0202019
7	Mersch - 3 sites (BEP)	04.04.2019	45C0172019
5	Mersch - In den Gehren, Merschberg, Notzengrund	24.09.2019	45C0182018
4	Mersch - 3 sites - PE	06.06.2018	45C0142018
3	Mersch, Rollingen, Moesdorf, Reckange et Schoenfels - 8 sites	06.06.2018	45C0152018
2	Mersch - Aukerweg	17.07.2020	45C0192019
1	Mersch - Quartier Gare	13.06.2018	45C0162018

Vote du conseil communal en date du 19 juillet 2016

Approbation définitive du Ministre de l'Intérieur en date du 3 mars 2017

Arrêté de la MDDI - Département de l'Environnement en date du 26 octobre 2016

Schoenfels, Beringerberg

ZB ZEYEN BAUMANN URBANISME AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ENVIRONNEMENT GÉNIE CIVIL

plan coordonné
échelle 1:2.500
décembre 2020